



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ



Enquête publique

L'Administration communale de Vétroz soumet à l'enquête publique la demande suivante :

- **Parcelles 13382 et 13383, lieu-dit « Balavaud », zone résidentielle 0.5**
 - o Démolition de la maison et des annexes existantes, construction d'un immeuble d'habitation
 - o N° de consultation e-construction : 5709343f
- **Parcelle 7255, lieu-dit « Sousmaison », zone résidentielle 0.5**
 - o Rénovation d'une habitation et création d'une entrée
 - o N° de consultation e-construction : fb54e135
- **Parcelle 11841, lieu-dit « Le Raffort », zone résidentielle 0.5**
 - o Modification du projet autorisé, modifications intérieures
 - o N° de consultation e-construction : bf155e12

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme e-Construction <https://www.vs.ch/web/sajmte/econstruction> ou au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, à l'encontre de ces demandes, dûment motivées, devront être adressées, sous pli chargé (recommandé), à l'Administration communale ou via la plateforme e-Construction dans un délai de 30 jours, à partir de la publication au Bulletin officiel.

Vétroz, le 8 août 2025

L'Administration communale

 eConstruction



Dès fin avril 2024, la commune de Vétroz a intégré e-Construction.

Veuillez utiliser cette plateforme pour toute nouvelle mise à l'enquête ou dépôt d'observations / oppositions.

<https://www.vs.ch/web/sajmte/econstruction>